

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 SEPTEMBRE 2020 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Présents :

M. GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, M. GUINARD Jacques, Adjoint,
M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine,
M. DURAFOUR Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M.
DAGALLIER Frédéric, M. BURDET Thibaut, Mme DIAS Pascaline, M. MIRNIK Stéphane.

Absents excusés :

Mme ECOFFARD Christelle.
M. BORN Franck a donné procuration à M. MIRNIK Stéphane.

Mme Nathalie RIGHETTI, a été élue secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,**

Autorise Monsieur le Maire à procéder à la décision modificative suivante :

Section dépenses de fonctionnement :

Article 6811: **moins 1 193.13 €**

Article 615221: **plus 1 193.13 €**

Accepte l'acte d'engagement proposé par R.P.C, Restauration Pour Collectivités de MANZIAT (Ain), pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine scolaire, avec un prix du repas fixé à 2.69€ TTC.

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Accepte de payer à la société R.P.C, de MANZIAT (Ain), une participation de 173,40 € pour pallier au manque à gagner lié à la crise sanitaire que nous traversons.

Décide que cette somme sera payée au compte 6713 « secours et dot ».

Accepte de verser une subvention de 2 500,00 € à l'entente sportive (football) Saint-Martin-Maillat-Condamine (ESMCV).

**Le Conseil Municipal,
Est informé:**

- Que la salle des associations ainsi que la salle des Châteaux sont de nouveau à la location depuis le 01^{er} septembre avec un protocole d'utilisation et de nettoyage à respecter par les utilisateurs.
- Que la rentrée des classes s'est faite avec 61 élèves répartis en 3 classes.
- Que des dépôts sauvages conséquents ont de nouveau été constatés, Monsieur Le Maire a porté plainte.
- Que la commune a fait savoir à l'ONF qu'elle ne souhaitait pas mettre en vente de bois pour la prochaine vente d'automne.
- Que certains élus feront le tour de la commune pour faire le point sur les travaux à prévoir.
- Qu'une consultation est en cours pour le point à temps de cette année.

Séance levée à 23h

Le Maire,
M. Dominique TURC

